

Les derniers exploits de l'Harmonie de l'ENG de Quimper

1. Le patient travail d'un collecteur de mémoire :

Message de *P. Bouguennec* ancien élève-maître au fondateur de l'Harmonie, *André Corbique* (promotion 54-58) :

«

Bonjour,

Je m'appelle *Patrick Bouguennec* et je faisais partie de la dernière promotion à avoir passé son baccalauréat à l'E.N.G. Je jouais du trombone à coulisse à l'harmonie.

Pour répondre à votre appel à contributions, je peux vous dire que quand l'harmonie a été dissoute les instruments ont été achetés par la **Caisse des Ecoles publiques de Landerneau**.

Ils ont servi à étoffer ceux de la Fanfare de la caisse des Ecoles publiques, aujourd'hui dissoute. Les instruments font maintenant partie des **collections patrimoniales de la ville de Landerneau**.

J'ai écrit à *Madame Magali Prigent* qui gère ces collections pour en savoir un peu plus et éventuellement faire quelques photos mais à ce jour je n'ai pas obtenu de réponse.

Je vous ferai évidemment parvenir toute nouvelle pièce que j'aurai réussi à obtenir.

Meilleures salutations. *Patrick Bouguennec* »

2 juillet 2020

2. La réponse de la responsable du service du patrimoine historique de la ville de Landerneau (Mme R. Rebour, archiviste) :

Fanfare de la caisse des écoles de Landerneau

25 juin 2020 à 14:08

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande concernant les instruments de musique de la fanfare de la Caisse des Ecoles de Landerneau, vous trouverez ci-joint *la délibération qui autorise la caisse des écoles à acheter un lot d'instruments de musique à l'école normale d'instituteurs de Quimper.

Les instruments de musique de la fanfare sont conservés par la ville de Landerneau. Vous pouvez contacter *Magali Prigent* pour avoir plus d'information sur ce sujet (magali.prigent@mairie-landemeau.fr).

Restant à votre disposition.
Bien cordialement.
Rozenn REBOUR
Archiviste

Service du Patrimoine historique, Ville de LANDERNEAU

3. La copie du PV de la délibération de la Caisse des Ecoles de la Ville de Landerneau en date du 5 juin 1972 concernant l'acquisition d'un « lot d'instruments de musique provenant de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Quimper »:

VILLE DE LANDERNEAU

 CAISSE DES ECOLES

Réunion du 5 Juin 1972

DELIBERATIONS



L'an mil neuf cent soixante douze, le cinq juin à 17 heures, le Comité de la Caisse des Ecoles Publiques de Landerneau s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Théophile LE BORGNE.

Etaient présents : Mme BLANQUAERT, Inspectrice des Ecoles Maternelles, MM. KERJEAN, PEDEL, SAOUZANET.

Excusés : M. PAULE, Inspecteur de l'Education Nationale.

Absents : MM. LE DALL, RUSSAOUEN.

Assistaient à la réunion : M. CREIS, Mme HERNOT.

ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE :

La Musique de la Caisse des Ecoles a acquis un lot d'instruments de musique provenant de l'Ecole Normale d'Instituteurs à Quimper.

La dépense prévue au Budget Primitif 1972 à la section de fonctionnement, Article 633 - Petit Matériel - Colonie et Musique, doit être imputée à la Section d'Investissement Article 214 - Acquisition de mobilier et matériel.

Le Comité, à l'unanimité, autorise la dépense et le transfert de de la somme de 800 F. de l'article 633 de la section de fonctionnement à l'Article 214/2 de la Section d'Investissement. L'opération sera régularisée au budget supplémentaire.



V U
 BREST, le 10 JUL. 1972
 Pr le Sous-Préfet,
 L'Attaché

E. Gaucher
 E. GAUCHER

Le Registre dûment signé,
 Pour Extrait Conforme
 A Landerneau, le 5 Juillet 1972
 Le Maire,
 L'Adjoint délégué

L. Pedel
 L. PEDEL